

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre 24120</p>
---	---	--

SEANCE du : 24 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 24 juin à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 18 juin 2024.

ETAIENT PRESENTS

Thierry BAUDOIN	Pierre BUREAU	Pascal GABILY	Pierre MORIN
Anne-Marie BARBIER	Sandra CAILTON	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS
Philippe BARON	Yannick CHARRIER	Marie JARRY	Alain ROBIN
Bérandère BAZANTAY	Bruno COTHOUIS	Constance MACKOW	Anne ROUX
Florence BAZZOLI	Sandrine DELUGEAU, jusqu'à 20h00	Emmanuelle MENARD	Marinette TALLIER
Bruno BODIN	Stéphanie FILLON	Jean-François MOREAU	Véronique VILLEMONTAIX
Anita BRIFFE	Pascale FERCHAUD	Nathalie MOREAU	
Hélène BROSSEAU	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU, à partir de 19h15	Jean-François MORIN, à partir de 19h05	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Rodolph THIBAUDEAU, pouvoir à Constance MACKOW	Jamel CHENIOUR, pouvoir à Bruno COTHOUIS	Philippe ROBIN
Jean-François MORIN, pouvoir à Hélène BROSSEAU jusqu'à 19h05	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU, jusqu'à 19h15	Sandrine DELUGEAU, à partir de 20h00

Secrétaire de séance : Arnaud PRINTEMPS, assisté des services de la Ville
Assistaient également : Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services
 Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



Bressuire : acquisition d'un terrain Boulevard de Poitiers pour accès piéton à la ZAC DES 4 SAISONS

Anne-Marie BARBIER présente le dossier.

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC DES 4 SAISONS, des rencontres ont eu lieu avec les riverains afin de leur présenter le projet et prévoir d'éventuelles modifications.

Monsieur Alain DETRIVIERE, riverain, est propriétaire des parcelles cadastrées A10047, A10479 et A10480. Il accède à son hangar depuis la parcelle A10047 qui est une venelle. Les riverains de cette dernière parcelle ont un droit de passage sur la venelle.

Afin de créer une liaison piétonne entre le boulevard de Poitiers et la future ZAC DES 4 SAISONS, il a été proposé que la commune acquiert cette venelle. Il faut préciser qu'un accès véhicule sera toujours possible uniquement pour les riverains

Le propriétaire a donné son accord et a fait valider par l'Architecte des Bâtiments de France la pose d'un portail afin de sécuriser son hangar.

Vu la vétusté du passage, il a été proposé au propriétaire un prix de 40 € le m², soit pour 115 m² : 4600 €.

En effet, par comparaison, la commune avait acquis un passage boulevard Nérison au prix de 50 € le m² en 2021 mais celui-ci avait juste été refait à neuf.

Les frais de notaire seront à la charge de la commune.

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20240626-DG_DEL_2024_120-DE
Date de télétransmission : 26/06/2024
Date de réception préfecture : 26/06/2024

Auteur de l'acte : Ville de Bressuire / Transmis au contrôle de légalité et mis en ligne le : **26 JUIN 2024**

CONSIDERANT que la parcelle cadastrée A10047 doit être classée dans le domaine public communal afin de créer une liaison piétonne avec la future ZAC DES 4 SAISONS ;

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **D'ACQUERIR** la parcelle cadastrée A10047 d'une superficie de 115 m² correspondant à une venelle située entre le boulevard de Poitiers et la future ZAC DES 4 SAISONS
- **DE VALIDER** le prix d'acquisition de QUATRE MILLE SIX CENTS EUROS (4600 €)
- **DE CLASSER** la parcelle cadastrée A10047 dans le domaine public de la commune
- **D'AUTORISER** Madame le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération notamment l'acte notarié.

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Arnaud PRINTEMPS



Le Maire,

Emmanuelle MENARD



Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20240626-DG_DEL_2024_120-DE
Date de télétransmission : 26/06/2024
Date de réception préfecture : 26/06/2024